

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à Salle du conseil, le **lundi 17 octobre 2016 à 19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire  
Madame Magalie Joncas, conseillère  
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller  
Monsieur Joseph Côté, conseiller  
Monsieur Frédéric Dionne, conseiller  
Monsieur Sylvain Houle, conseiller  
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général  
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 octobre 2016.
2. Adoption du second projet de règlement numéro 845-145, intitulé: " Règlement amendant le règlement de zonage numéro 845 afin d'autoriser les services vétérinaires dans la zone C-10 ".
3. Amendement à la résolution 2016-367 - Contrat ING 2016-17 - Rue des Chardonnerets - Prolongement des infrastructures urbaines.
4. Questions de l'assistance.
5. Levée de la séance.

...Monsieur le Maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

**2016-371**

### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Magalie Joncas

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 17 octobre 2016 soit et est approuvé par ce conseil.

**2016-372**

### **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-145 - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que le second projet de règlement numéro 845-145, intitulé: " Règlement amendant le règlement de zonage numéro 845 afin d'autoriser les services vétérinaires dans la zone C-10 ", soit et est approuvé par ce conseil.

2016-373

**AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2016-367 - CONTRAT ING 2016-17 -  
RUE DES CHARDONNERETS - PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES  
URBAINES**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-367 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 3 octobre 2016 concernant l'octroi du contrat ING 2016-17 quant à des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie relatifs au prolongement des infrastructures urbaines de la rue des Chardonnerets;

CONSIDÉRANT QUE ladite résolution est conditionnelle à la signature d'une entente avec le requérant;

CONSIDÉRANT QU'une modification au nom du requérant doit être apportée;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil amende la résolution 2016-367 concernant l'octroi du contrat ING 2016-17 quant à des travaux relatifs au prolongement des infrastructures urbaines de la rue des Chardonnerets, en remplaçant au troisième paragraphe, le nom du requérant " Habitation Pépin inc. " par " Maisons Pépin inc. " .

**QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

2016-374

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 19 h 35.

---

Yves Corriveau, maire

---

Anne-Marie Piérard, avocate  
Greffière